



LE COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE ORGANISE CHEZ LES ARCHERS DU PLESSIS-BOUCHARD

Les 9 et 10 février 2019

**Un concours de tir en salle 2 x 18m ouvert, support du
Championnat Départemental Jeunes et de la DDJ 2**

SELECTIF CHAMPIONNAT DE FRANCE

Affiliation à la FFTA N° 0895286



Lieu du concours

Gymnase André Guillaumie

3 rue André Guillaumie 95130 Le Plessis-Boucharde



	Ouverture du greffe	Flèches d'échauffement	Début des tirs
Samedi départ 1	10H	10H30	11H
Samedi départ 2 Support DDJ2, ouvert en fonction des places disponibles	14H30	15H	15H30
Dimanche départ 3	9H	9H30	10H00
Dimanche départ 4	13H30	14H	14H30

Blasons :

- **Arcs classique** : - Poussins : blasons 80cm (sous réserve de places disponibles) (pas de CD)
 - Benjamins, minimes : blasons 60cm (trispot de 60 pour le CD)
 - Cadets à Séniors 3 : blasons 40 cm (possibilité de tir sur trispot si précisé à l'inscription) (Cadets et Juniors trispot de 40 pour le CD)
- **Arcs à poulies** : - Cadets à Séniors 3: Trispots verticaux
- **Arcs Nu** : - Jeunes (Benjamins, Minimes et Cadets) : blasons 60cm (blason de 60 pour le CD)
 - Juniors à Séniors 3 : blasons 40cm

Les archers tirant en équipe DDJ auront leur score retenu pour le CD s'ils tirent sur trispot, s'ils ne tirent pas sur trispot ils peuvent participer au CD à un autre départ sur trispot.

Pas de duels pour le CD.

Récompenses :

Aux trois premiers de chaque catégorie officielle,

Aux 3 premières équipes arc classique femme et homme et 3 premières équipes arc à poulies femme et homme (les équipes devront être déclarées au greffe par le premier archer du club ou de la compagnie).

Remise des récompenses **Dimanche 10 vers 18h00** uniquement aux archers présents à la remise de prix.

Licence en cours de validité obligatoire.


IMPORTANT : Prévoir une pièce d'identité si pas de photo sur l'attestation de licence.

L'utilisation des flèches en carbone est sous l'entière responsabilité des tireurs.

Chaussures de sport et tenue de club ou compagnie ou tenue blanche obligatoires.

Prix de l'engagement : 8,50 Euros

Archères pour le championnat départemental jeunes et équipes DDJ2 pris en charge par le département

Règlement  **PayPal** à : archers.pb@gmail.com

Règlement par chèque à l'ordre de : LES ARCHERS DU PLESSIS BOUCHARD

Les inscriptions doivent être adressées le plus rapidement possible à :

FRANCK PERNET

**16 rue du Docteur ROUX
95130 LE PLESSIS-BOUCHARD**

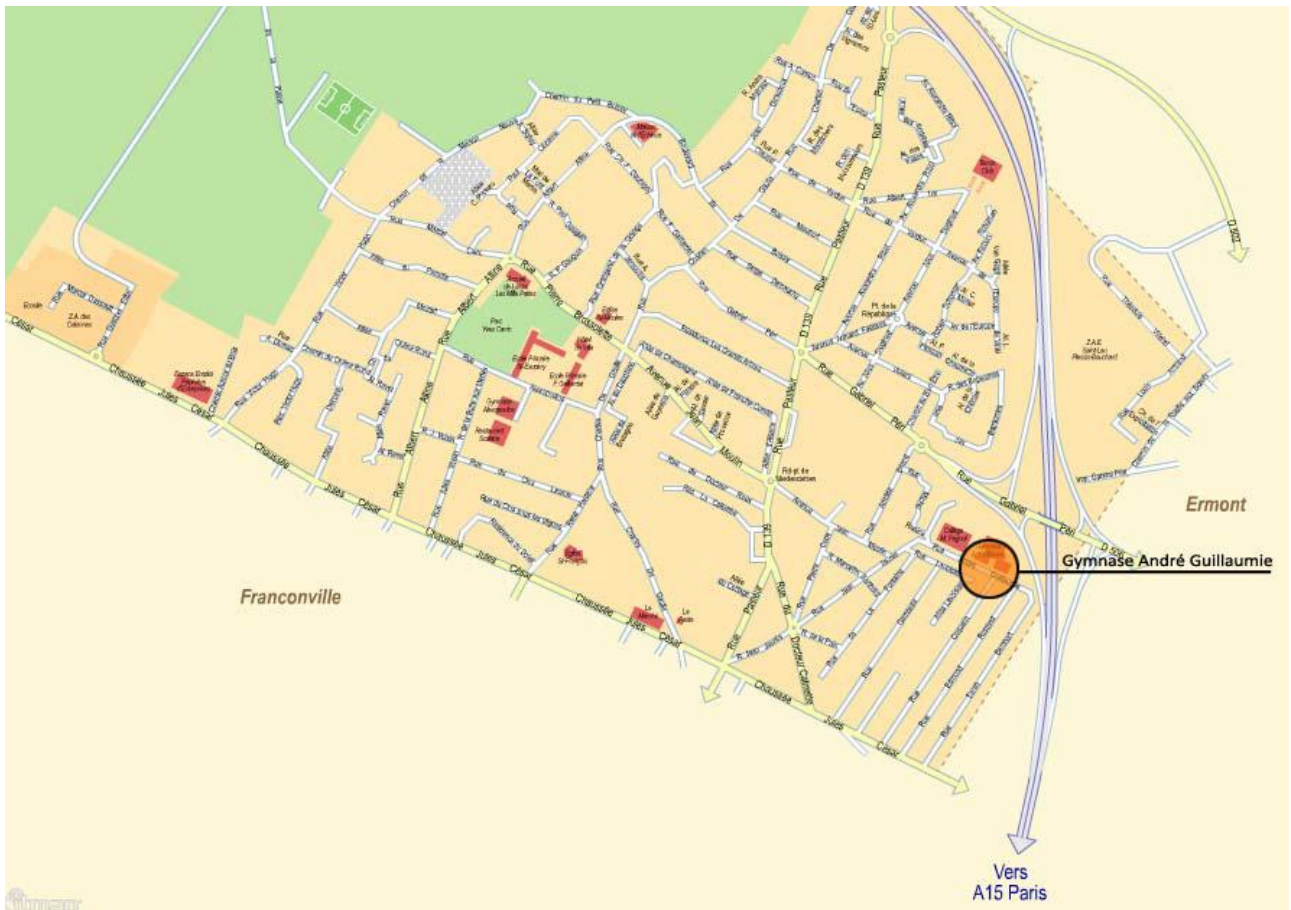
Mail : archers.pb@gmail.com

Téléphone : **06 60 60 24 54**

Les réservations téléphoniques ou par email sont à confirmer par courrier accompagné du règlement dans les 5 jours ouvrables. A défaut, les places réservées seront libérées.

Buvette sur place (sandwichs, boissons, gâteaux, friandises, etc.)

Plan d'accès au gymnase André Guillaumie – Le Plessis-Bouchard



**Rue André Guillaumie
95130 Le Plessis-Bouchard**

Coordonnées GPS : 48° 59' 51" N / 2° 14' 40" E



Pour effectuer un paiement PayPal il faut :

Avoir un compte PayPal
Vous connecter à votre compte
Payer ou envoyer de l'argent

ENVOI D'ARGENT A UN PROCHE

Saisir notre adresse mail : archers.pb@gmail.com

Saisir le montant

Validez

Puis nous confirmer votre règlement par mail ou SMS

Archers.pb@gmail.com

Tél : 06 60 60 24 54

